

## Comité Technique Paritaire Local du 1er octobre 2007.



#### 1 le budget départemental

- ➤ La Direction nous a présenté une situation du budget 2007 excédentaire et les travaux envisagés avec les crédits disponibles et les crédits CHS :
  - -Achats de mobiliers, photocopieurs.
  - -Trésorerie de Lannemezan : VMC
  - -Trésorerie d'Argelès : Fenêtres
  - -Trésorerie de Loures : travaux d'isolation
  - -Trésorerie de Lourdes : SAS extérieur, fermeture cuisine, cloison coupe-feu.
- > Un rappel a été fait sur les projets de réaménagements et de constructions
  - Relogement de la T Hosp lannemezan
  - Construction de la nouvelle Trésorerie à Bagnères septembre 2008
  - Transfert de la T Male Tarbes à la cité Reffye à la place de la T Tarbes Impôts fin 2008-2009
  - Création de l'hôtel des finances 2008-2009 à Tarbes et à Lourdes suite à la fusion
  - Possibilité d'un déménagement de la Paierie lors de l'achat de locaux par le conseil général

# 2. les nouvelles règles de fonctionnement de l'équipe de renfort départemental (erd)

Suite à divers groupes de travail, la DGCP a cherché à harmoniser le mode de fonctionnement de l'ensemble des équipes de renfort. Une lettre de mission sera adressée à chaque nouvelle affectation. Un rapport sera établi de façon contradictoire avec le chef de poste. A cela s'ajoutera des conditions matérielles améliorées pour mieux répondre aux attentes des postes.

La direction locale améliorera les modalités de calcul des frais de déplacement en autorisant par exemple les trajets d'autoroute plus directs et surtout, elle a adopté le principe d'une compensation d'horaire de 1/4 d'heure matin et soir pour les missions dans 4 trésoreries extérieures (Luz, Arreau, Vielle-aure et Loures Barousse).

A notre demande, la direction nous a assuré avoir pris en compte le problème de la diminution du remboursement des frais kilométriques lors du dépassement du seuil de 10000kms annuels.

### 3. La mise en place des CPS et des CAS pour le 1er janvier 2008

Le premier concerne le recouvrement des impôts et le second les amendes. Ces nouvelles « usines » seront compétentes pour, d'une part, résoudre les problèmes de contrats et renseigner les contribuables pour le Centre Prélèvement Service et d'autre part, pour traiter les dossiers amendes en ce qui concerne le Centre d'Appel Service.

Ces nouvelles structures vont entraîner une réorganisation du recouvrement de l'impôt et la suppression d'emplois chargés de gérer et recouvrer les amendes à Toulouse. Cette centralisation des missions fragilise encore les postes de proximité et éloigne un peu plus les citoyens de leurs services publics.

#### 4. Emplois de catégorie A

#### 1 Inspecteur en Trésorerie Générale

Cette création au 1/9/2007 devrait concerner le service RHBL. L'appel à candidature pourv affectation au 1/3/2008 s'adresse en priorité aux agents de catégorie du département.

#### 1 Receveur-Percepteur en Trésorerie Générale

Cet emploi, créé hors ORE au 1/1/2008 nous a été présenté lors de ce CTPL comme devant permettre la création d'un poste de chef de « division Etat » et devant être proposé au mouvement national à équivalence puis éventuellement à promotion.

Depuis cette réunion, la direction, au vu « de nouveaux éléments » à décidé de modifier le périmètre d'activité (partenariat avec le secteur public local ) et de faire bénéficier à nouveau le département d'une promotion sur place.

Pour la CGT Trésor 65, cette décision contribue à geler les tableaux de mutation et institue deux filières de promotion à RP ( comptables et non comptables ; les uns devant se déplacer, les autres bénéficiant d'avancement sur place ).

#### 5. Questions diverses

#### Matériel informatique

D'accord avec nos propositions, la direction s'est engagée à fournir aux organisations syndicales un bilan des attributions passées. Nos représentants, en réponse au souhait de la direction de faire bénéficier à nouveau les associations du dispositif, ont exigé que les personnels soient les prochains bénéficiaires prioritaires.

#### Horaires variables et protocoles ARTT

Les représentants des personnels ont obtenu que des règlements horaires variables et des protocoles ARTT soient revus lors du prochain CTPL. Nous pensons ici aux difficultés connues dans des postes comme la TP Tarbes Impôts et la Paierie Départementale.

Si, dans d'autres postes, existent des problèmes, n'hésitez pas à nous les faire connaître.

#### Vos représentants CGT :

Jean-Claude FORGUES. T.Maubourguet
Didier Vergé T.Argelés
Pierre DURAND.TG

Je p	articipe, je me syndique!
Nom:	Prénom : TRESOR
Poste ou service :	
Adresse mail :	Téléphone :
date:	signature :

Bulletin à renvoyer à la trésorerie générale (Service comptabilité Pierre Durand